

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

**Séance du 08 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Claude LAUDET Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ –

**Excusé(e)s** : Marjolaine CHARMILLON (pouvoir à Jean-Jacques FAVIER)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Date de convocation** : 01 avril 2025

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2025-012 *BIS*

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

M. le Maire présente le budget primitif de la commune :

- Fonctionnement : 750 602,75 €
- Investissement : 418 471,30 €

**Dont affectation de résultat de clôture de l'exercice 2024 :**

Solde d'exécution d'investissement reporté en recettes (au compte R001) : 363 017,30 €  
Report en fonctionnement (au compte Recettes 002) : 337 873,75 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	10
Abstentions	0

Fait et délibéré ce jour,  
Le Maire,

Daniel FERNANDEZ

